



L'emploi en Lot-et-Garonne : bilan 2011 et perspectives 2012

Dossier de Presse
Mercredi 25 janvier 2012

Contacts presse

Marie-Claude BOUSQUIER ☎ 05 53 77 61 82 - 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE ☎ 05 53 77 61 83
Joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr

La situation de l'emploi en Lot-et-Garonne en 2011

Jusqu'à fin août 2011, le Lot-et-Garonne a connu une situation plus favorable que celle des autres départements aquitains. Pour autant, cette situation présentait des éléments de fragilité :

- le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans continuait de progresser fortement ;
- les fins de missions d'intérim ou de contrats à durée déterminée entraînaient de plus en plus de nouvelles inscriptions à Pôle Emploi ;
- les offres d'emploi, déposées auprès de Pôle Emploi, baissaient fortement, alors qu'elles ne diminuaient que de 2% en Aquitaine et qu'elles progressaient de 1,4% sur l'ensemble du territoire.

A partir du mois de septembre 2011, la situation de l'emploi continue à se dégrader, au plan national et régional. Le Lot-et-Garonne n'échappe pas à cette situation avec une dégradation du marché du travail, plus importante en Lot-et-Garonne que sur l'ensemble de l'Aquitaine.

Dans ce contexte globalement peu favorable, quelques éléments positifs :

- la part des moins de 25 ans continue de baisser, même si cette baisse est moins significative, par rapport à l'année N-1, que celle constatée les mois précédents et que celle enregistrée sur l'ensemble de la région ;
- la part des demandeurs d'emploi de longue durée baisse également de 2% sur un an.

Par contre, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans continue de progresser avec une hausse de 17,2% par rapport à novembre 2010.

Les "sorties" de Pôle Emploi

Un élément nouveau par rapport au constat établie depuis le début 2011 est apparu : les sorties pour reprise d'emploi augmentent, en pourcentage cumulé sur un an, de près de 15%. Cette évolution permet de réduire sensiblement l'écart entre la part des sorties pour radiation et celle des sorties pour reprise d'emploi.

Ainsi, de janvier à septembre 2011, cet écart était en moyenne de 21 points, au bénéfice des sorties pour radiation. En octobre, il était de 8,8 points, toujours au bénéfice des radiations. En novembre, l'écart était de 1,6 point au bénéfice des reprises d'emploi.

Les offres d'emploi

A la fin du mois de novembre, le Lot-et-Garonne continuait d'enregistrer une progression des offres durables plus marquée que celle enregistrée au plan régional et national. Par contre, le nombre d'offres d'emplois saisonniers et ponctuels a chuté de 6,4% sur un an, ce qui entraîne une quasi stabilité des offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi.

La situation par bassin d'emploi :

- le Marmandais subi encore une dégradation forte du marché du travail pour les catégories A, B et C ;
- l'agenais enregistre une forte hausse de la demande d'emploi de catégorie A, tant sur un mois (+ 7,3%) que sur un an (+ 9,2%) ;
- Le villeneuvois marque un peu le pas en subissant une dégradation du marché du travail, mais un peu moins marquée notamment en termes d'évolution annuelle de la catégorie A (+6,7%).

Sur chacun des trois bassins d'emploi, il faut noter le pourcentage significatif des sorties pour reprise d'emploi concernant des jeunes de moins de 25 ans et des demandeurs d'emploi de longue durée.

Ce constat est à rapprocher des possibilités offertes en matière de contrats aidés et de l'implication des agents de Pôle Emploi et des missions locales pour utiliser ce type de contrat au bénéfice de publics ayant des difficultés d'accès au marché du travail.

Les contrats aidés : 2501 contrats signés en 2011 pour une enveloppe attribuée par l'Etat de près de 12 M€

Pour répondre à cette situation, l'Etat a décidé de débloquer des moyens supplémentaires pour faire face à cette dégradation en offrant un nombre conséquent de contrats aidés en direction du secteur "non marchand", mais également en direction des entreprises.

Les contrats aidés ont pour objectifs de faciliter l'accès à un contrat de travail des personnes les plus éloignées de l'emploi et leur permettre de ne pas perdre toutes compétences, et d'acquérir une expérience professionnelle nouvelle ou complémentaire :

- pour le secteur "marchand" (entreprises de droit privé) : ce sont les contrats initiative emploi (CIE),
- pour le secteur "non marchand" (collectivités territoriales, établissements publics, secteur associatif) : ce sont les contrats d'accès à l'emploi (CAE) ou les contrats d'avenir en direction des bénéficiaires du RMI ou de minima sociaux.

Bilan de l'utilisation des contrats aidés en Lot-et-Garonne pour l'année 2011

Pour l'année 2011, ce sont :

- **265 contrats initiative emploi (CIE) pour un montant de 921 000 €** (secteur "marchand"),
- **2 236 contrats d'accès à l'emploi (CAE) pour près de 11 M€** (secteur "non marchand").

Pour le secteur "non marchand", la participation de l'Etat est égale, en moyenne, à 70% du coût salarial.

Objectif pour le 1^{er} semestre 2012

L'objectif régional est de 9 546 CAE et 1 021 CIE. Sur cet objectif, le Lot-et-Garonne dispose de :

- 1 060 CAE, (contre 850 au 1^{er} semestre 2011),
- 113 CIE.

Ces moyens doivent permettre de répondre aux besoins de nombreux demandeurs d'emploi en situation difficile, face aux exigences du marché du travail.

L'alternance : une ressource prioritaire pour lutter contre le chômage des jeunes

Avec quelques 3 300 jeunes de moins de 25 ans, inscrits auprès de Pôle Emploi, tout doit être mis en oeuvre pour que l'offre de formation, et particulièrement l'offre de formation en alternance, soit la plus proche des besoins identifiés.

C'est pourquoi les services de l'Etat se sont, en 2011, plus fortement impliqués dans la démarche de dynamisation et de développement de l'apprentissage, première réponse adaptée au manque de qualification des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire, et à la demande des employeurs en recherche de main d'œuvre adaptée à leurs besoins.

Cette mobilisation a permis une augmentation de près de 5%, le nombre de contrats d'apprentissage signés, soit 1479 contrats contre 1413 en 2010. A ces 1479, il convient d'en ajouter 54 encore en instance d'enregistrement et dont on peut penser que la grande majorité sera suivi d'effet. Cela portera donc le total de la campagne à environs 1 500 contrats.

Pour autant, les efforts pour promouvoir l'alternance en général et l'apprentissage en particulier, et pour en améliorer encore les conditions pour les jeunes et les entreprises ne s'arrêtent pas.

En 2012, au-delà du travail déjà engagé et qui doit être poursuivi, les services de l'Etat en collaboration étroite avec les chambres consulaires, organiseront des manifestations sur l'ensemble du département, pour :

- faire mieux connaître les métiers et les avantages de la formation en alternance,
- rappeler que tous les niveaux d'étude sont concernés par l'apprentissage et pas seulement les niveaux CAP qui, en Lot-et-Garonne, sont sur représentés avec 71 % contre 57 % pour la moyenne en Aquitaine,
- inciter les jeunes à se diriger vers des filières, comme l'agriculture et l'industrie, qui rencontrent beaucoup de difficultés à recruter des apprentis.